COMMUNE de LOISY-SUR-MARNE

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL Réunion du mercredi 23 avril 2008 à 19 heures 30

Absent excusé: Daniel LEROUX

Secrétaire de séance : Arnaud MOREAU

Le conseil municipal a décidé de

- Approuver le compte rendu de la réunion du 26 mars 2008

- Annuler la délibération n° 32.2008 concernant les travaux de raccordement EDF, France Télécom et éclairage public du lotissement du Grand Champ et autoriser Mr le Maire à signer un avenant qui devra être passé avec l'entreprise La Marnaise, s'agissant de travaux supplémentaires non prévus au marché initial, pour un montant de 5 074.03 € TTC
- Annuler la délibération n° 20.2008 relative à l'élection des délégués de la Commune au SIEM, Syndicat Intercommunal d'Energie de la Marne et de la remplacer par un acte ne nommant qu'un seul délégué, sans suppléant. Daniel CONRAUX a été réélu
- Approuver le compte administratif 2007 du budget annexe du lotissement « De Felcourt » du Grand Champ

Fonctionnement Dépenses $12\ 962.48$ € Recettes 0 € Investissement Dépenses $2\ 943.73$ € Recettes 0 €

- Approuver le budget annexe 2008 du lotissement « De Felcourt » du Grand Champ Fonctionnement Dépenses et Recettes 731 421.27 €

Investissement Dépenses et Recettes 378 760.40 €
enter un devis de l'entreprise Pascal RONETTI concernant l'aména

- Accepter un devis de l'entreprise Pascal BONETTI concernant l'aménagement de l'accès du Château d'eau pour un montant de 1 364.44 € TTC
- Accepter un devis de l'entreprise La Marnaise concernant le réglage sur place de 100 m3 de matériaux stockés et l'évacuation de 30 m3 de gros éléments au lotissement du Grand Champ pour un montant de 717.60 € TTC
- Autoriser la signature d'une convention entre la Société Française d'Eoliennes et la Commune afin, d'une part d'utiliser deux chemins communaux pour la construction et l'exploitation d'un parc éolien sur le territoire de Maisons en Champagne et d'autre part y enfouir des câbles souterrains destinés à livrer l'électricité à EDF
- Ne pas exercer le droit de préemption urbain sur la vente d'un terrain de 907 m2 au chemin rural dit Sentier du Four appartenant à Mme Colette GUEUNIER et d'un terrain bâti de 1236 m2 au 8 Rue Saint Juvin appartenant à Mme Emilienne INVERNIZZI
- Accepter un devis de l'entreprise Yannick LEVASSEUR pour la fourniture de rayons étagères avec consoles à monter dans la salle de réunion de la mairie pour un montant de 813.28 € TTC
- Acheter un lot de récompense aux finalistes du concours de pétanque, Challenge Jean-Luc MATHIEU, organisé par le RCL Pétanque le Jeudi 1^{er} mai 2008 à Loisy s/Marne
- Acheter un lot de tables rectangulaires et semi ovale et un paravent à installer dans la salle du conseil de la mairie à Equip'Buro pour un montant de 2 376.63 € TTC

Le conseil municipal a pris connaissance

- De divers travaux à envisager : reprise de bordures de trottoirs, entrée à aménager au Grand Chemin, réfection du prolongement de la Rue Justin Haudos
- De la réouverture du dossier d'aménagement de voirie et d'enfouissement des réseaux du Chemin des Vignes à présenter au Conseil Général pour obtenir une subvention
- De la réalisation d'un avenant au règlement du lotissement du Grand Champ
- De la proposition de la DDE51 dans l'aménagement du CD2 pour relier la voirie de la ZAC. Un tourne à gauche est proposé
- Du bilan financier 2007 du Relais Familles et de la répartition des dépenses
- Des informations sur les réunions du Conseil de Communauté de Communes de Vitry le François du 14 avril et 22 avril 2008, de l'installation des conseillers communautaires dans les commissions permanentes
- De la reprise des travaux de voirie aux Chemins des Grèves et de la Haute Voie comprenant la réalisation des entrées en béton désactivé ainsi que des trottoirs